



**LE PROJET DE RECONSTITUTION
DES FONCTIONNALITES
FERROVIAIRES DU CANET**

**LE COUT D'INVESTISSEMENT ET
LE FINANCEMENT DU PROJET**

Note en réponse aux demandes de précisions et
recommandations du garant en date du 20/01/2023

Juillet 2023

Sommaire

| | |
|--|---|
| Demandes de précision et recommandations du garant en date du 20/01/2023 | 3 |
| 1. Le coût d'investissement du projet | 4 |
| 2. Le financement du projet | 4 |

Demandes de précision et recommandations du garant en date du 20/01/2023

« 8. Informations sur les montants et parts de financements, les investissements publics/privés et la rentabilité économique du projet »

1. Le coût d'investissement du projet

Le projet est porté par une double maîtrise d'ouvrage : port de Marseille Fos et SNCF Réseau. Le coût total est estimé à 47 M€ courant de travaux restant à réaliser, intégrant les mesures extra-réglementaires.

En intégrant les 13 M€ de travaux déjà réalisés sur le raccordement ferroviaire de Mourepiane, le coût total du projet s'élève à 60 M€ courant environ.

Ces travaux se répartissent entre les deux maîtrises d'ouvrage :

- 22 M€ pour la partie sous maîtrise d'ouvrage port de Marseille Fos,
- 38 M€ dont 13 M€ déjà réalisés pour la partie sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau.

Les coûts sont présentés en intégrant l'évolution de l'indice TP01, dont la croissance attendue sur les années futures est la suivante :

| Croissance de l'indice TP01 | |
|-----------------------------|------|
| 2023 | 6,0% |
| 2024 | 5,5% |
| 2025 | 4,5% |
| 2026 | 4,5% |
| Au-delà | 3,0% |

Figure 1 : Taux de croissance de l'indice TP01.

Le graphique ci-après présente la chronique d'investissement :

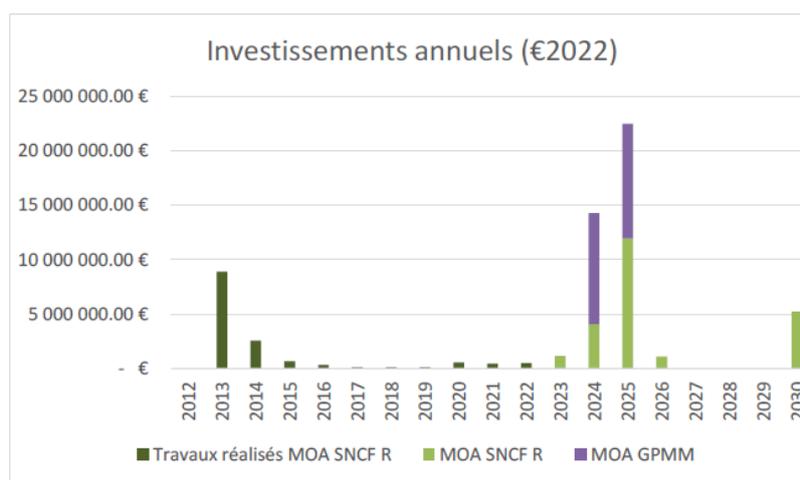


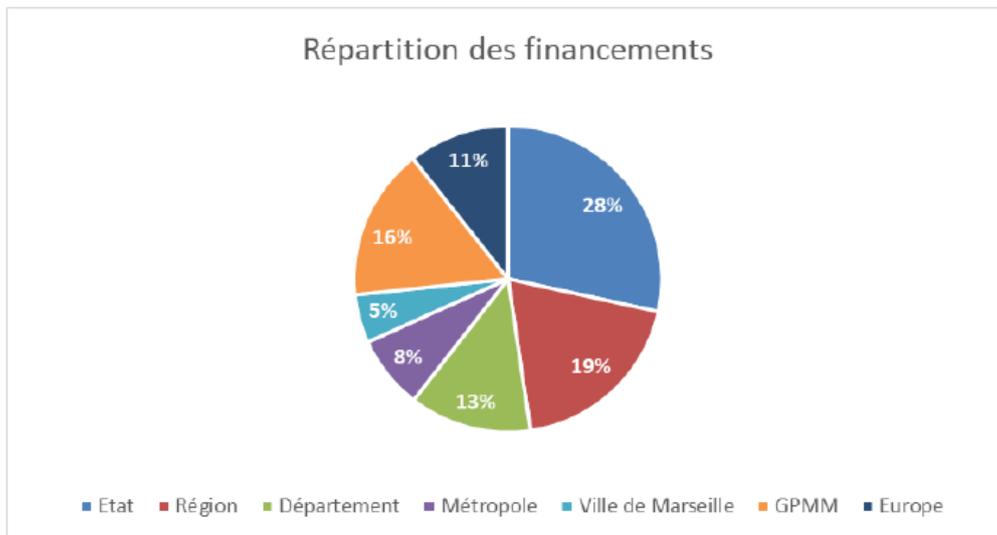
Figure 2 : Chronique annuelle des investissements par maître d'ouvrage

2. Le financement du projet

Le projet est cofinancé par :

- L'Europe,
- L'Etat,
- Le Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
- La Métropole Aix-Marseille-Provence,
- La Ville de Marseille,
- Grand Port Maritime de Marseille

La répartition des investissements envisagée à ce stade est la suivante, en prenant en compte le total des travaux.



Le projet est donc co-financé par les différents acteurs publics.